

Conseil de Quartier le compte-rendu

Village

Réunion du lundi 14 octobre 2019 (Maison des associations)



Sylvie PRIOT
coprésidente habitante

Liliane WEIBLEN
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présentation du nouveau responsable Démocratie locale

Marc Giangreco succède à Vanessa Lemazurier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

➤ Appel à candidature :

Des places étant vacantes, un appel à candidature est fait dans l'assistance. Monsieur Mehdi Khomsi, inscrit sur la liste de réserve, se présente et rejoint aussitôt le conseil de quartier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

➤ Point avec le représentant de la Police Municipale

> **Certaines personnes estiment que la police municipale ne serait pas présente au Village :** le représentant de la police municipale assure que des équipages passent tous les jours, en véhicule ou à pied. Ils interviennent en cas d'appel et en fonction des urgences en cours. Si un équipage est à proximité, l'intervention est très rapide. Le représentant de la police municipale répète que tous les appels donnent lieu à une intervention et la rédaction d'une main courante. La Police municipale est à disposition des San Priods 7 jours sur 7, de 6h à 4h. Il est rappelé qu'il faut oser composer le 04 78 20 00 95 à toute heure, y compris la nuit, dès lors

qu'une situation le justifie. L'appel restera anonyme.

> **Que devient la police à cheval :** Pas de brigade à cheval prévue pour l'instant sur la commune.

> **Regroupement de jeunes au centre ville :** si des nuisances sont observées, il ne faut pas hésiter à appeler la police municipale et/ou police nationale pour intervenir au moment des faits.

> **Radars : il faut arrêter de faire de la pédagogie mais faire de la répression.**

Les radars sont posés par les services de la ville pour effectuer des relevés de vitesse afin de repérer si des aménagements sont nécessaires. Ils sont complétés par des contrôles de vitesse traditionnels.

> **Beaucoup de plaques d'immatriculation étrangères temporaires non valides en circulation :** il s'agit de voitures en transit.

En cas de contrôles, ces véhicules sont immobilisés.

> **Grande Rue, nombreuses constatations de stationnement sur le trottoir, voitures ventouses, excès de vitesse, passage de camions de plus de 3,5 tonnes, voiture cassée, tentative de vols :** l'agent répète qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police dès lors qu'une situation le nécessite et que des infractions sont régulièrement constatées et verbalisées dans le cadre des patrouilles quotidiennes.

> **Beaucoup de motos sur le sentier des Hauts de Feuilly :** Depuis quelques mois, des équipages de PM ou ASVP sont quotidiennement présents sur le sentier de Feuilly. Depuis, la situation s'est nettement améliorée. La police reste vigilante. Les appels sont nécessaires pour identifier un problème.

> **Les trottoirs de la rue Jacques Reynaud :** malgré des améliorations il reste encore quelques irréductibles. (automobiles et fourgonnettes) : la police municipale reste vigilante et la consigne de passage continue à être suivie. La sanction pour stationnement gênant s'élève à 135€.

> **Prévoir peut-être un message dans couleur sur le code de la route relatif**

au comportement des cyclistes et

automobilistes : cette proposition sera relayée au service compétent.

> **Rue du Dauphiné :** beaucoup de vols ont été constatés notamment par les usagers du parc de Parilly. La police travaille sur ce dossier.

> **Rue Gambetta :** des cambriolages ont été signalés. La consigne concernant la nécessité des appels est rappelée.

➤ Retour sur la réunion des coprésidents du mercredi 11 septembre

Il est rappelé l'importance du tableau de bord, tenu par le service Démocratie locale et enrichi régulièrement par les requêtes des conseillers de quartier, recueillies pendant les réunions, ou résultant de visites ou de groupes de travail tout au long de l'année. Une nouvelle organisation est étudiée pour mieux traiter les points signalés notamment ceux avec la Métropole en lien avec les services Espace public et Voierie. Le service Démocratie locale basée depuis septembre 2018, à la Maison des projets, reste l'interface entre la Ville et les conseils de quartier et un lieu d'échange et de rencontre avec les habitants et les conseillers de quartier.

➤ Point sur l'inauguration des bornes historiques (et l'évolution d'un livret)

La coprésidente habitante fait un rapide retour de l'après-midi d'inauguration des bornes historiques le 29 juin. Ce sont 14 plaques qui ont été posées au Village, tout au long d'un parcours historique et numérique que nouveaux et anciens habitants sont invités à découvrir à l'aide de l'application QR Code sur leur smartphone. L'évolution de ce très beau projet est d'élaborer un livret papier présentant l'ensemble du parcours.

➤ Actualités du projet de mur au fond du parking Jean-Jacques Rousseau

Plusieurs propositions ont été évoquées pour embellir ce mur, au fond du parking. Celle qui a été retenue, après étude de la

nature et l'état du mur, est la création d'un mur végétalisé à base de vigne et de glycine grimpantes notamment. L'emplacement, à côté d'un point d'eau semble idéal. Les toilettes publiques seront habillés de troncs de bambou.

Le stationnement existant le long du mur sera aménagé au profit d'arceaux à vélo et pour la plantation des végétaux.

➤ Retour sur la réunion du 1er octobre organisée par l'ASPARC (association du parc technologique)

L'association ASPARC dont l'objectif initial est de veiller au bon développement du Parc, oriente, depuis quelques années, ses actions vers le développement de projets interentreprises. Elle travaille actuellement à un projet de parcours de santé en partenariat très étroit avec la Ville et la Métropole de Lyon. Les coprésidents des huit conseils de quartier sont associés à la réflexion.

➤ Fonctionnement et mise en place de groupes de travail :

La coprésidente rappelle le fonctionnement des groupes de travail qui permettent d'engager une réflexion sur une thématique ou la mise en œuvre d'une action. Ils sont ouverts aux habitants.

Au Village, ces groupes de travail ont permis, avec le soutien d'autres partenaires et en lien avec la Ville, la réalisation de beaux projets, comme la création du sentier Ménival Village, la fresque en céramique le long de l'accès au GS Jean Macé, ou l'installation des bornes historiques.

> Groupe de travail « plogging » :

Le plogging est une activité de nettoyage citoyen qui se décrit comme une combinaison de jogging ou marche à pied et de ramassage de déchets. Un excellent moyen d'aider à nettoyer sa ville tout en brûlant des calories. Ce groupe de travail sera réactualisé au printemps.

➤ Retour groupe de travail secteur Danton/ Robespierre/ Agriculture

> Le groupe de travail constitué de conseiller avait ciblé un certain nombre d'amélioration sur ce secteur. La ville a demandé une étude de circulation à la Métropole et a également effectué des comptages de véhicules sur la rue de l'Aviation. Le diagnostic pourra

prochainement démarrer avec une réflexion globale permettant d'améliorer la qualité des déplacements. Pour ce faire, il est nécessaire d'attendre que le projet de restructuration de la zone commerciale de Champ du pont avance. Le groupe de travail pourra se réunir à nouveau pour proposer des pistes de réflexion en termes de sens de circulation, stationnements, pistes cyclables, etc...

➤ Projet d'implantation d'une nouvelle boîte à lire au Village

Plusieurs boîtes à lire sont déjà installées sur la ville, notamment à Bel Air rue du 8 mai 1945 à côté de la maison de santé et au Village sur la place Bruno Polga, et fonctionnent très bien. Or, dans un souhait d'uniformité et afin de mieux les identifier, il a été proposé aux ateliers de menuiserie de la ville de fabriquer un modèle type de boîte à lire.

➤ Informations Ville

> **Les trottoirs** à l'angle des rues Jules Ferry et Grisard vont être repris.

> **Une barrière a été installée à l'entrée du parking du bas face au Château.**

Elle sera ouverte toute la journée et fermée à partir de 22h00, et sera peut-être complétée par un tourniquet.

> **Devenir du terrain derrière la cure qui appartient désormais à la ville :** pas d'actualités.

Point commerces :

> L'Onglerie située Grande rue va laisser place à un barbier. Le local à côté accueillera un salon de coiffure traditionnel.

> Local ex Cubier, l'ensemble à été racheté par un cabinet immobilier privé. Pour le local du bas, il devrait laisser place à une vitrine commerciale.

> Magasin de prêt à porter Mme W a succédé au commerce de retouches l'Atelier de Nina.

> La boucherie Hudelot a cédé son activité pour cause de départ à la retraite à trois jeunes bouchers et bouchère qui reprennent la suite.

> Ex Carrefour contact, rue Gambetta, un projet est à l'étude.

> Ex Restaurant Giro, l'enseigne O'Tacos, enseigne nationale va s'installer mi-décembre.

➤ Informations Mairie

> **Quelques événements Ville ont été évoqués :**

> Programmation TTA, voir site www.theatretheoargence-saint-priest.fr

> Parc Mandela « Fête de l'arbre » le 23 novembre, de 14h30 à 17h30.

Retrouvez les différentes manifestations sur le site de la ville www.ville-saint-priest.fr

➤ Tour de table

> Conseillers et habitants présents indiquent la nécessité de travailler sur l'amélioration des pistes cyclables.

> Rue Fabre d'Eglantine, le coussin Lyonnais est abimé.

> Contournement ferroviaire de l'Est Lyonnais : le résultat de l'étude est consultable sur le site :

<https://noeud-ferroviaire-lyonnais.debatpublic.fr>

> Plantations avec l'association Les croqueurs de pommes : 110 arbres fruitiers plantés sur 17 sites en collaboration avec la Mairie, Les Centres sociaux, les Maisons de Quartiers, la MJC, les bailleurs sociaux, les écoles, les habitants membres ou non des Conseils de Quartiers... Les habitants peuvent adhérer à l'association des croqueurs de pommes des vergers du Lyonnais.

www.croqueurs-de-pommes.asso.fr

> Un habitant évoque la mise en sens unique de la rue Gambetta.

> Point fibre : des difficultés subsistent sur l'installation de la fibre sur quelques adresses. Des goulottes sont manquantes sur les boîtiers de la rue Fabre d'Eglantine. SFR n'a pas rempli le cahier des charges sur le secteur Hauts de Feuilly/rue de l'Agriculture.

> Dépot sauvage au bout des pistes de l'aéroport, sur la route de Grenoble.

> La déchetterie devrait revoir son règlement et sa fréquence de passages pour améliorer la qualité du service.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Village » c'est...

26 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARCHIER L., CHARBONNIER P., **COEFFE V.**, **CUSIN-MASSET P.**, **DESCAMPS P.**,

DOGER C., DORBECK J.-L., DUBOS J., **DUBRUC M.**, **DURAND-VALENTIN S.**,

FAURE M.-A., FERNANDES F., GARCIA C., KHOMSI M., LAUGA V., MANUS N.,

MESBAHI N., **PARENTHOEN M.**, **PILLON J.-J.**, **PIRIOT S.**, RICHARD J.,

SAVARIN P., SOCKEEL O., THEVENIOT M., VERGNOLLE M., VESCOVI A.-M.

